

CONDITIONS GENERALES TARIFAIRES PARTICULIERS
APPLICABLES A PARTIR DU 12 OCTOBRE 2018

NB:

1/ Toutes les commissions sont assujetties à la fiscalité en vigueur notamment à la Taxe sur Activité Financière (TAF 10%) ou la Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA 18%). La TAF et la TVA sont reversées aux impôts.

2/ Tous les tarifs sont en FCFA et présentés TTC sauf précision contraire.

Taux de base bancaire = 9%

I. CONDITIONS GENERALES DU COMPTE		FCFA TTC
1.1	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.2	Compte épargne simple	Gratuit
1.1.1.2.1	Compte épargne junior	Gratuit
1.1.1.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.1.1.4	Compte épargne logement	Gratuit
1.1.1.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.1.1.6	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	N/A
1.1.1.7	Compte joint	
1.1.1.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.7.2	Compte épargne	Gratuit
1.1.1.8	Compte indivis	
1.1.1.8.1	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.8.2	Compte épargne	Gratuit
1.1.1.9	Autres types de comptes	Gratuit
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	
1.1.1.10.1	Dépôt à terme	min 5 000 000
1.1.1.11	Assurance décès accidentel associée au compte chèque	N/A
1.2	Conditions de clôture de compte	
1.2.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.2.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.2.4	Compte épargne logement	Gratuit
1.2.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.2.6	Compte sur livret	N/A
1.2.7	Compte joint	
1.2.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.7.2	Compte épargne	Gratuit
1.2.8	Compte indivis	

1.2.8.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.8.2	Compte épargne	Gratuit
1.2.9	Lettre de clôture juridique	N/A
1.2.10	Attestation de clôture de compte	47 200
1.2.11	Autres types de clôture de comptes	Gratuit
II. SERVICES RATTACHES AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE		FCFA TTC
2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur (MTD) appliqué à la clientèle	N/A
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Gratuit
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	0,025%
2.1.1.4	Commission de mouvement au débit du compte	0,025%
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	2 750
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé	5 500
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
2.1.1.7.1	Compte épargne	Gratuit
2.1.1.7.2	Compte courant	1 650
2.1.1.7.3	Compte courant (APE : Agent Permanent de l'Etat)	990
2.1.1.8	Arrêté de compte (tarif mensuel)	Gratuit
2.1.1.9	Relevé d'Identité bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices	N/A
2.1.1.11	Assurance prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	En fonction de l'âge, de la durée, de l'état de santé et de l'assureur
2.1.1.12	Assurance automobile	N/A
2.1.1.13	Assurance voyage	
2.1.1.13.1	SOGEVOYAGE par an	En fonction de l'âge, de la durée du séjour, du pays et de l'assureur
2.1.1.14	Assurance compte sécurité	
2.1.1.14.1	QUIETUDE selon l'âge par an	6 000 ou 12 000
2.1.2	Relevés de compte	
2.1.2.1	Mensuel	Gratuit
2.1.2.2	A la demande (mois en cours)	850/page
2.1.2.3	Autres périodes (tarif par mois)	
2.1.2.3.1	Trimestriel pour le compte chèque	Gratuit
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.1.4	Autre type de relevé de comptes	
2.1.4.1	Edition de mini relevé au distributeur SGB	Gratuit
2.1.5	Attestations bancaires	
2.1.5.1	Attestation de solde	21 240
2.1.5.2	Attestation de non engagement	47 200
2.1.5.3	Autres types d'attestations bancaires	
2.1.5.3.1	Attestation de virement permanent et irrévocable	50 000
2.1.5.3.2	Attestation de virement bancaire pour visa études	50 000
2.1.5.3.3	Attestation d'engagement	47 200

2.1.5.3.4	Attestation de virement bancaire	35 400
2.1.5.3.5	Attestation de capacité financière	47 200
2.1.5.3.6	Attestation de ligne de crédit	47 200
2.1.5.3.7	Attestation de plafond de caution	23 600
2.1.5.3.8	Attestation de bonne relation	47 200
2.1.5.3.9	Attestation de ressources	47 200
2.1.5.3.10	Attestation de recommandation	47 200
2.1.5.3.11	Attestation bancaire (ou attestation de compte)	25 000
2.1.5.3.12	Autres attestations	47 200
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	Gratuit
2.1.7	Frais pour procuration	Gratuit
2.1.8	Conditions créditrices	
2.1.8.1	Plan épargne et autres produits d'épargne contractuelle	
2.1.8.1.1	Plan épargne logement	3,5% l'an + Prime (2%) soumise à condition
Le plan épargne logement mené à son terme sans être assorti d'un prêt épargne logement bénéficie d'une prime d'épargne de 2% sur les intérêts plafonné à 5 000 000 FCFA		
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne	N/A
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans épargne et autres produits d'épargne contractuelle	N/A
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes épargne simple (par an)	
2.1.8.4.1	Compte épargne simple	3,50%
2.1.8.4.2	Compte épargne junior	3,75%
Le taux de rémunération du compte épargne simple et du compte épargne junior est perçu dans la limite d'un plafond de 10 000 000 FCFA		
2.1.8.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	
2.1.8.5.1	Dépôt à terme	3,50%
2.1.8.5.2	Bon de caisse	N/A
2.1.8.5.3	Compte à rente	Min 3,5%
Le taux de rémunération fixé ci-dessus est perçu dans la limite d'un plafond de 10.000.000 (à compter du 1er Janvier 2015 conformément à la décision N°CM/UMOA/016/09/2014 fixant les conditions de rémunération des produits d'épargne réglementés dans UEMOA).		
2.1.8.6	Autres conditions créditrices	N/A
Les intérêts sur les comptes épargnes sont payés à terme échu et subissent une retenue IRC (Impôt sur les créances) qui est de 15%.		
2.2	Moyens de paiement	
2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	Gratuit
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	Chèques non barrés/vignette	100
2.2.1.1.3	Lettre-chèques	N/A
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	0,1% + TAF min 3 300 max 27 500
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	
2.2.1.1.5.1	Remise de chèque payable au Bénin	Gratuit
2.2.1.1.5.2	Remise de chèque payable dans la zone UEMOA	Gratuit
2.2.1.1.6	Chèque de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	N/A
2.2.1.2	Chèques de guichet	550
2.2.1.3	Certification de chèque	N/A

2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque de banque	5 500
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	
2.2.1.5.1	Par vignette	5 900
2.2.1.5.2	Par carnet	17 700
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	N/A
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	
2.2.1.7.1	Non réclamé après 6 mois	5 900
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence de provision ou l'insuffisance de provision	
2.2.1.8.1	Frais imputés à l'émetteur	11 000
2.2.1.8.2	Port lettre d'avertissement à l'émetteur	17 700
<p>La lettre d'avertissement vous informe du rejet d'un chèque émis, ce qui vous permet de régulariser votre situation et d'éviter une interdiction d'émettre des chèques.</p> <p>Le rejet d'un chèque sans provision entraîne l'interdiction, à défaut de régularisation sous 30 jours à compter de la date de réception de la lettre d'avertissement, d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes détenus par l'émetteur dans toutes ses banques.</p> <p>Elle entraîne l'inscription au Fichier Central des Incidents de Paiement de la BCEAO recensant les personnes frappées d'une interdiction d'émettre des chèques.</p>		
2.2.1.8.3	Frais de dossier interdit bancaire	17 700
2.2.1.8.4	Frais de régularisation	5 900
2.2.1.8.5	Chèque émis en infraction interdit bancaire	17 700
2.2.1.9	Forfait chèque impayé	N/A
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	N/A
2.2.1.11	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	
2.2.1.11.1	Par DHL	21 389
2.2.1.12	Autres types de chèques	N/A
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	
2.2.1.13.1	Quéfis	
2.2.1.13.1.1	Titulaire par an	6 000
2.2.1.13.1.2	Co-titulaire par an	4 000
2.2.1.14	Encaissement de chèques	
2.2.1.14.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.14.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	Gratuit
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement / cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte privative	
2.2.2.1.1.1	Cotisation mensuelle CARTE ECLAIR	500
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
2.2.2.1.2.1	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.2.2	Consultation de solde aux Guichets Automatique de Banque (GAB) de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.2.3	Coût des retraits aux Guichets Automatiques de Banque (GAB) des confrères de la zone UEMOA - GIM	500
2.2.2.1.2.4	Mini-relevé	Gratuit
2.2.2.1.2.5	Frais de gestion mensuels	N/A
2.2.2.1.2.6	Frais annuels	N/A
2.2.2.1.3	Les services de transferts rapides de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	N/A

2.2.2.1.4	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	
2.2.2.1.4.1	Cotisation mensuelle	
2.2.2.1.4.1.1	Carte VISA ELECTRON	1 100
2.2.2.1.4.1.2	Carte VISA CLASSIC	2 200
2.2.2.1.4.2	Cash Advance (retrait TPE)	
2.2.2.1.4.2.1	Sur équipement SGB	Gratuit
2.2.2.1.4.2.2	Sur équipement autre banque Bénin	2 750
2.2.2.1.4.2.3	Sur équipement à l'étranger (hors Bénin)	(2,3% + 4 000) + TAF
2.2.2.1.5	Carte prépayée	
2.2.2.1.5.1	Chargement de la carte prépayée VISA	N/A
2.2.2.1.5.2	Retrait Guichets Automatiques de Banque (GAB)	N/A
2.2.2.1.5.3	Retrait guichet automatique de (GAB) UEMOA hors guichet automatique de banque (GAB) (SGB BENIN)	N/A
2.2.2.1.5.4	Retrait guichet automatique de banque (GAB) hors pays UEMOA	N/A
2.2.2.1.5.5	Transfert de carte à carte	N/A
2.2.2.1.5.6	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) Pays UEMOA	N/A
2.2.2.1.5.7	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet hors pays UEMOA)	N/A
2.2.2.1.5.8	Consultation de solde sur guichet automatique de banque (GAB)	N/A
2.2.2.1.5.9	Autorisation refusée sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)	N/A
2.2.2.1.5.10	Provision insuffisante sur les Guichets Automatiques de banque (GAB) et Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)	N/A
2.2.2.1.5.11	Remplacement de la carte	N/A
2.2.2.1.5.12	Relevé de compte en ligne	N/A
2.2.2.1.5.13	Assistance clientèle par un opérateur de Banque SGB	N/A
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	N/A
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	N/A
2.2.2.4	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	
2.2.2.4.1	Refabrication de la carte	5 500
2.2.2.4.2	Renouvellement de la carte	N/A
2.2.2.5	Rédition du code confidentiel	4 400
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	1 100
2.2.2.7	Opposition sur carte	
2.2.2.7.1	Par le client: perte ou vol (hors Assurance Quiétis et Packs)	5 500
2.2.2.7.2	Par la banque: usage abusif (particulier)	Gratuit
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	N/A
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond)	N/A
2.2.2.10	Expédition à domicile: frais d'envoi minimum	
2.2.2.10.1	Expédition de carte ou code à domicile	21 389
2.2.2.10.2	Envoi de code secret par voie postale	21 389
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	N/A
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes par mois	N/A
2.2.2.13	Prestations services monétiques (consultation / édition de solde; consultation / édition de solde d'historique)	
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
2.2.2.13.1.1	DAB de la banque du client	Gratuit

2.2.2.13.1.2	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) autres banques locales	500
2.2.2.13.1.3	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) dans la zone UEMOA (GIM UEMOA) (carte VISA)	500
2.2.2.13.1.4	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Hors zone UEMOA carte de débit (carte VISA)	(2,5% min 2 500) + TAF
2.2.2.13.1.5	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) à l'étranger (Carte VISA)	(2,5% min 2 500) + TAF
2.2.2.13.2	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banque (GAB) / Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
2.2.2.13.2.1	Consultation/édition de solde dans la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.2.2	Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	770
2.2.2.13.2.3	Consultation/édition d'historique de solde (DAB SGB)	Gratuit
2.2.2.13.2.4	Consultation/édition de solde hors Bénin	1 650
2.2.2.14	Paielements	
2.2.2.14.1	Dans la zone UEMOA	
2.2.2.14.1.1	Carte VISA ELECTRON	Gratuit
2.2.2.14.1.2	Carte VISA CLASSIC	Gratuit
2.2.2.14.2	Hors zone UEMOA	
2.2.2.14.2.1	Carte VISA ELECTRON	(1,5% min 200) + TAF
2.2.2.14.2.2	Carte VISA CLASSIC	(1,5% min 200) + TAF
2.2.2.15	Restitution de carte capturée	
2.2.2.15.1	Par un DAB SGB	Gratuit
2.2.2.15.2	Par un commerçant SGB	Gratuit
2.2.2.15.3	Par un DAB ou un commerçant non SGB	Gratuit
2.2.2.16	Destruction de carte non retirée après 6 mois en agence	5 500
2.2.2.17	Commission d'autorisation de dépassement du plafond standard de paiement par carte bancaire (par demande)	1 100
2.2.2.18	Levée d'opposition	Gratuit
2.2.2.19	Annulation de la carte	
2.2.2.19.1	Sur demande client	5 500
2.2.2.19.2	Sur instruction de banque	Gratuit
2.2.3	Virements et prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	5 500
2.2.3.1.4	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	
2.2.3.1.5.1	Quelque soit le montant	17 000
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.1.7	Mise en place de virement permanent local ou autre	Gratuit
2.2.3.1.7.1	Création du dossier	Gratuit
2.2.3.1.7.2	Exécution des opérations	

2.2.3.1.7.2.1	Vers un compte SGB	Gratuit
2.2.3.1.7.2.2	Vers un compte confrère	2 200
2.2.3.1.8	Modification de virement permanent	Gratuit
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	
2.2.3.1.9.1	Filiale confrère vers SGB payée à nos guichets	22 400
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	Création du dossier	N/A
2.2.3.2.1.2	Exécution de l'opération	N/A
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	N/A
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	N/A
2.2.3.2.4	Paieement d'un prélèvement	N/A
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	N/A
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement sans provision	N/A
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	N/A
III. SERVICES BANCAIRES		FCFA TTC
3.1	Dates de valeur appliquées	
3.1.1	Virements reçus	J
3.1.2	Remise de chèque	
3.1.2.1	Remise de chèque SGB	J
3.1.2.2	Remise de chèque confrères	J+2
3.1.2.3	Remise de chèques zone UMOA	J+2
3.1.2.4	Emission de chèque banque	J-1
3.1.2.5	Emission de chèque banque autres devises	J-1
3.1.2.6	Rejet de chèque	J-1
3.1.2.7	Incident sur compte	J-1
3.1.2.8	Protêt	J-1
3.1.3	Remise d'effet à l'escompte	J+1
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J-1
3.1.5	Versement et retrait d'espèces	J
3.1.6	Livret d'épargne	
3.1.6.1	Dépôts d'espèces	1er jour de la quinzaine suivant l'opération
3.1.6.2	Retrait d'espèces	Dernier jour de la quinzaine précédant l'opération
3.2	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.2.1	Retrait par chèque de guichet	550

3.2.3	Emission de chèque de banque en FCFA	0,1%+TAF (min 3 300 max 27 500)
3.2.4	Emission de chèque de banque en autres devises	0,3% min 16 500
3.2.5	Rejet de chèque	11 000
3.2.6	Demande d'opposition	
3.2.6.1	Sur chèque par vignette	5 500
3.2.6.2	Sur chèque par carnet	16 500
3.2.7	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD, Saisie-arrêt)	29 500
3.2.8	Protêt	N/A
3.2.9	Frais de circularisation	N/A
3.2.10	Changement de signature	Gratuit
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.13	Changement de garde de titre	N/A
3.2.14	Frais de nantissement	N/A
3.2.15	Frais de Saisie-attribution, Avis à Tiers Détenteur (ATD)	29 500
3.2.16	Frais de reclassement	N/A
IV. SERVICES BANQUE A DISTANCE		FCFA TTC
4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	N/A
4.2	Banque en ligne (Abonnement mensuel SOGEBENIN)	2 000
4.3	Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	N/A
4.4	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	5 500
4.5	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	N/A
4.6	Services SMS (Abonnement mensuel MESSALIA)	
4.6.1	Formule de base : fonction de base (réception du solde 2 fois par semaine)	1 200
4.6.2	Formule 2 : base + option 1 (alerte passage à découvert)	1 400
4.6.3	Formule 3 : base + option 2 (alerte débit / crédit selon montant seuil défini)	1 400
4.6.4	Formule 4 : base + option 1 + option 2	1 600
4.6.5	Résiliations	Gratuit
4.7	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit
4.8	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	N/A
4.9	Transfert à partir d'une carte	N/A
4.10	Offres packagées (redevance mensuelle)	
4.10.1	Pack ECO (compte à vue + compte épargne + carte ECLAIR + MESSALIA + assurance Quiétis + découvert en option)	
4.10.1.1	Particuliers	1 900
4.10.1.2	Clients des entreprises protocolées	1 650
4.10.2	Pack ECO + (compte à vue + compte épargne + carte Visa Electron + MESSALIA + assurance Quiétis + découvert en option)	
4.10.2.1	Particuliers	2 900
4.10.2.2	Clients des entreprises protocolées	2 000
4.10.3	Pack SELECT (compte à vue + compte épargne + carte Visa Classic + SOGEBENIN + MESSALIA + assurance Quiétis + découvert en option)	5 500

V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT		FCFA TTC
5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	Gratuit
5.2	Frais de main levée d'opposition à la Banque Centrale	Gratuit
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	Gratuit
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	Gratuit
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	Gratuit
5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	N/A
5.7	Certificat de non-paiement	Gratuit
5.8	Autres frais pour incidents de paiement	Gratuit
VI. OPERATIONS DE CHANGE		FCFA TTC
6.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
6.1.1	Achat de billets de banque en euros	Gratuit
6.1.2	Vente de billets de banque en euros	2%+TAF
6.1.3	Achat de billets de banque en autres devises	1%+TAF
6.1.4	Vente de billets de banque en autres devises	2%+TAF
6.2	Achat et vente de chèques de voyage en euro (commission à prévoir)	N/A
6.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commission à prévoir)	N/A
6.4	Autres crédits à court terme (TBB+Marge)	Cf. tarifs 7.1.4
VII. OPERATIONS DE CREDIT		FCFA TTC
7.1	Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au MDT+Marge)	
7.1.1	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD+Marge)	
7.1.1.1	Frais de dossier Autorisation Conventiionnelle de Trésorerie (ACT)	0,5% +TVA min 1 180
7.1.1.2	Renouvellement de l'ACT	1 100
7.1.2	Découvert en compte convenu et non formalisé (MTD+Marge)	TBB + 4 = 13%+TAF
7.1.3	Facilité de caisse	
7.1.3.1	Facilité de caisse et /ou découverts	TBB + 4 = 13%+TAF
7.1.4	Autres crédits à court terme	
7.1.4.1	Crédit EXPRESSO	
7.1.4.1.1	Frais de dossier	0,5% + TVA min 11 800
7.1.4.1.2	Durée	12 à 84 mois
7.1.4.1.3	Taux d'intérêt	TBB + 3 = 12% +TAF
7.1.4.1.4	Frais de retard de paiement	3% du montant + Taxes
7.1.4.1.5	Frais de remboursement anticipé	3% sur le montant à rembourser + taxe
7.1.4.2	Crédit Scolaire	
7.1.4.2.1	Frais de dossier	0,5% + TVA min 11 800
7.1.4.2.2	Durée	10 mois
7.1.4.2.3	Taux d'intérêt	TBB + 0,5 = 9,5%+TAF
7.1.4.2.4	Frais de retard de paiement	3% du montant + Taxes
7.1.4.2.5	Frais de remboursement anticipé	3% sur le montant à rembourser + taxe
<p>Le montant minimum du prêt à la consommation est de 100.000 FCFA. Ce montant minimum peut être inférieur à 100.000 FCFA pour les prêts scolaires.</p>		

7.2	Crédits à l'habitat	
7.2.1	Moyen terme (MTD+Marge)	
7.2.1.1	Frais de dossier	1% du montant
7.2.1.2	Durée	Max 120 mois
7.2.2	Long terme (MTD+Marge)	
7.2.2.1	Frais de dossier	1% du montant
7.2.2.2	Durée	Max 120 mois
7.3	Crédit-bail	
7.3.1	Mobilier	N/A
7.3.2	Immobilier	N/A
7.4	Autres opérations connexes aux crédits	
7.4.1	Frais de mainlevée d'hypothèque	N/A
7.4.2	Assurance sur prêts particuliers	
7.4.2.1	Assurance DIT (Décès, Invalidité)	En fonction du montant, de l'âge, de la durée, de l'état de santé et de l'assureur
7.4.3	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	N/A
7.4.4	Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque	N/A
7.4.5	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.6	Frais d'impayé au remboursement	N/A
7.4.7	Frais d'état d'engagement	N/A
7.4.8	Frais d'anticipation	3% sur le montant à rembourser + taxes
7.4.9	Frais d'étude des dossiers de prêt	N/A
7.4.10	Autres opérations de crédit	N/A
7.4.11	Autres assurances sur prêts particuliers	N/A
7.4.12	Avenant sur contrat prêt	Gratuit
7.4.13	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	0,5% + TAF min 11 800
7.4.14	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.15	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	Gratuit
7.4.16	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
7.4.17	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	N/A
7.4.18	Commission d'engagement	N/A
7.4.19	Frais et commissions d'escompte	N/A
7.4.20	Cautions et avals	N/A
VIII. OPERATIONS AVEC L'ETRANGER		FCFA TTC
8.1	Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traités hors compensation régionale)	
8.1.1	Frais d'encaissement	0,3% + TAF min 16 500
8.1.1.1	Frais de manipulation	N/A
8.1.1.2	Frais de port de lettre	N/A
8.1.1.3	Chèque libellé en devises : commission de change en sus	0,2% + TAF min 16 500
8.1.1.4	Frais d'impayés	0,1% + TAF min 16 500 + frais de correspondance

8.1.1.5	Frais d'envoi chèque en euro ou autres devises	14 160
8.2	Chèques et effets gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.2.1	Chèques reçus par la compensation régionale	N/A
8.2.2	Frais d'encaissement	N/A
8.2.3	Frais de manipulation	N/A
8.2.4	Frais de Swift	N/A
8.2.5	Frais de port de lettre	N/A
8.2.6	Frais sur chèque en souffrance	N/A
8.2.7	Frais fixes d'impayés	11 000
8.2.8	Chèque de banque et effet en euro ou en autres devises	
8.2.8.1	Frais de dossier	5 900
8.2.8.2	Commission de transfert	0,3% + TAF min 27 120
8.2.8.3	Commission de change	0,2% + TAF min 16 500
8.2.8.4	TTHU	0,6%
8.3	Emission de chèque de banque à destination d'un pays étranger	
8.3.1	Frais de dossier	N/A
8.3.2	Frais d'envoi de chèque en euro ou autres devises	N/A
8.4	Transferts	
8.4.1	Transferts zone UEMOA	
8.4.1.1	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA) quelque soit le montant	17 000
8.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
8.4.2.1	Virement hors UEMOA (transfert Swift avec change en autres devises)	
8.4.2.1.1	Commission de transfert	0,3% + TAF min 27 120
8.4.2.1.2	TTHU	0,6%
8.4.2.1.3	Commission de change	0,2% + TAF min 16 500
	Autorisation de change à la charge du demandeur	
<p>Il est fait obligation à tous les clients de remplir et de signer les formulaires de change pour tout transfert supérieur à cinq cent mille (500.000) FCFA en complément des pièces justificatives.</p>		
8.4.2.2	Virement hors UEMOA (transfert Swift sans change)	
8.4.2.2.1	Commission de transfert	0,3% + TAF min 27 120
8.4.2.2.2	TTHU	0,6%
<p>Les clients expatriés disposant de comptes en devises peuvent effectuer des transferts sans change aux mêmes conditions que les transferts instruits par un compte en XOF.</p>		
8.4.3	Autres types de transferts	
8.4.3.1	i-transfert reçu en euros et crédité en compte	Gratuit
<p>Le service i-transfert est souscrit auprès d'une agence du groupe Société Générale en France, pour effectuer des transferts réguliers vers Société Générale Bénin à coût réduit.</p>		
IX. AUTRES SERVICES (DIVERS)		FCFA TTC
9.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1	0 à 30 jours	3 540
9.1.2	30 à 60 jours	3 540
9.1.3	60 à 90 jours	3 540
9.1.4	Plus d'un an	5 900

9.1.5	Supplément par photocopie	Gratuit
9.2	Boîte à lettres	2 000
9.3	Location de coffre-fort	
9.3.1	Caution	300 000
9.3.2	Frais annuel	60 000
9.4	Frais de reproduction de clé	Gratuit
9.5	Demande de renseignements sur client	N/A
9.6	Demande de renseignements financiers	N/A
9.7	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	N/A
9.8	Abonnement mensuel au site internet	N/A
9.9	Successions	
9.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	35 400
9.9.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	
9.9.2.1	<=1 000 000	23 600
9.9.2.2	> 1 000 000	59 000
9.9.3	Frais annuels de tenue de compte	19 800
9.9.4	Frais de correspondance	11 800
9.10	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	N/A
9.11	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	N/A
9.11.1	Lettre d'avertissement	N/A
9.11.2	Lettre d'injonction	N/A
9.12	Attestation d'avoirs	21 240
9.13	Reconstitution d'extrait de compte	N/A
9.14	Autres services	
9.14.1	Récépissé de dépôt	23 600
9.14.2	Duplication de pièces comptables	2 950
9.14.3	Information semestrielle des cautions	23 600
9.14.4	WEBCOM pour demande de visa (pour prise de rendez-vous à l'Ambassade de France)	9 500

COURS DES DEVISES

1 euro = 655,957 CFA

FORMULE DE CALCUL DU TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG)

Le Taux Effectif Global (TEG) est le taux d'intérêt d'une créance, calculé en tenant compte de l'amortissement de la créance et auquel s'ajoutent les frais et rémunérations de toute nature, y compris ceux payés à des intermédiaires intervenus de quelque manière que ce soit dans l'octroi du prêt, à l'exception des impôts et taxes.

$$\sum_{K=1}^{K=m} \frac{A_K}{(1+i)^{t_K}} = \sum_{K'=1}^{K'=m'} \frac{A'_{K'}}{(1+i)^{t_{K'}}$$

Avec :

i : taux effectif global annuel

k : numéro d'ordre d'un déblocage de fond

m : numéro d'ordre du dernier déblocage

Ak : montant du déblocage numéro k

tk : intervalle de temps entre le premier déblocage et le déblocage numéro k

p : numéro d'ordre d'une échéance de remboursement

n : numéro d'ordre de la dernière échéance

Ap : montant de l'échéance numéro p

tp : intervalle de temps entre le premier déblocage et l'échéance numéro p

ILLUSTRATION DE LA FORMULE DE CALCUL DU TEG POUR LES PARTICULIERS

Pour un prêt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant prêt : 5 000 000

Taux d'intérêt annuel : 8 %

Durée : 3 ans 36 mois)

Frais d'assurance : 50 000

Frais de dossier : 25 000

Date de début remboursement : 26/11/18

Mensualité : 158 836 FCFA TTC

Le Taux Effectif Global est : 10,496%